Après plusieurs échanges avec les assistantes social du nord deux sèvres, après des courriers envoyés à la sous-préfète sans réponse, après des échanges avec M le député du nord Deux-Sèvres.

Je viens d'apprendre par mon conjoint, que la décision d'expulsion de M et Mme X avait été rejeter par la CCAPEX .

De qui on se moque?

Je suis scandalisé et écœuré. A lire le compte rendu de la commission Ccapex, sans compter le jugement rendu en amont par le TI de Bressuire, j'ai l'impression que nous sommes doublement victimes car l'on protège dans les faits des escrocs! Car jusqu'à présent toutes les décisions ont été très confortables pour eux, oubliant au passage, que se sont nous les victimes et pas l'inverse. Un escroc, reste un escroc quelque soit son âge.

Je pense qu'il est important aussi, que vous sachiez que les services de l'état sont clairement orienté (Ccapex, justice, préfecture....) et cela nous met dans de grandes difficultés, en protégant ce genre d'énergumène. Je tiens donc à vous expliquer les faits qui font que nous sommes dans cette situation :

Suite à un licenciement pour inaptitude après avoir été victime d'un accident au dos. J'ai passé 7 ans à essayer de me reconstruire et à chercher en vain du travail, car personne ne voulait m'embaucher du fait de mon handicap.

J'ai fini par rentrer dans un dispositif nouvellement crée et seul à m'accepter avec mon handicap.

Mon conjoint a acheté notre première maison sur Moulins. Mais mon moral a été dégradé peu à peu par les souvenirs traumatiques de mon enfance, couplé dans la même période, au harcèlement de mon ancien employeur.

Nous avons donc décidé d'emménager dans le Maine-et-loire. Ce qui permettait par la même occasion une meilleure prise en charge de mon handicap.

C'est alors que Mme X., que je connais depuis l'enfance, a appris que l'on mettait notre maison en location.

Elle a alors saboté toutes tentatives de mes collègues pour obtenir le dit logement. J'ai appris bien plus tard qu'elle et son mari était sous le coup d'une expulsion. Nous avons eu le droit à de grands sourires, et à des « entre collègues, ça va bien se passer », « depuis le temps que tu me connais tu peux me faire confiance ».

Comment croire qu'une dame qui m'a vue en couche culotte, qui m'a toujours semblé gentille, pouvait cacher une personne aussi démoniaque. Car en même temps qu'ils paradaient à notre mariage, soit 5 mois après leur emménagement, les loyers se sont interrompus. Nous avons cherché à savoir ce qui se passait et dans un souci d'amitié et de respect nous avons étalé les dettes, qui par la suite se sont gonfler. (Merci pour le souvenir de Mariage, les photos sont gâchées par leurs présence).

Nous avons dû alors faire intervenir la justice, qui nous a donné en partie raison en les obligeants à payer les loyers restés impayés, tout en nous obligeant à les garder dans le logement qu'ils ont allégrement dégradé, ce qui, je le crains, le rendra invendable en l'état.

Pour parfaire le tableau, mon état de santé s'est dégradé, avec une nouvelle paralysie en 2019. Nous avons dû d'urgence déménager vers un semi plein pied pour ne pas avoir les chambres à l'étage.

Ce qui nous oblige néanmoins à faire, de nouveaux travaux aux normes Handicape. Aujourd'hui les dits travaux sont impossibles à financer, étant donné que nous ne pouvons pas vendre la maison a causes de ces locataires qui sont devenue sans titre ni droit (= squatters) depuis le 23 septembre 2021.

A la fin décembre 2021 j'ai dut réduire mon temps de travail, toujours à causes de ce handicap qui évolue plus rapidement suite à ce que nous subissons actuellement à cause des époux X. Je suis obligé d'aller voir une psychologue car je suis rendu au bout! Sans compter toutes les difficultés qui s'ajoutent dans ma vie quotidienne étant donné l'impossibilité de faire les travaux d'aménagement.

J'étais tellement rendu au bout que j'ai même été jusqu'à envisagé l'immolation devant le tribunal de Bressuire ou de la sous Préfecture, pour faire prendre conscience à cette pseudo justice qu'elle pousse des gens au suicide !!!!!!!!

Aujourd'hui ils sont toujours dans le logement, qu'ils dégradent, nous avons pu voir des photos prises par un agent immobilier dans le cadre de la mise en vente. La salle de bain est crasseuse, le linge jonche le sol, l'odeur est insupportable et j'en passe et des meilleurs. Et nous n'avons pas le droit de les mettre dehors, car madame est sous protection. On protège des escros !!!!!

Je voudrais que les services de l'état m'explique, pourquoi, on se bat depuis 3 ans pour un bien dont les loyers auraient dû nous permettre de participer aux frais d'aménagement de notre logement suite à mon handicap et qui au contraire nous coûtes très cher en frais de justice et reste malgré tout, occupé par ce que je qualifié de squatters protégés par les services de l'état et depuis le 23 sept 2021.

Car OUI, la Justice est passée, mais la sous Préfecture, refuse d'appliquer la loi, quelle est sensé faire respecter!

C 'est ainsi, que l'état de droit est bafoué, par son représentant local!

Nous sommes des milliers en FRANCE à vivre la même chose ou à l'avoir vécu, et rien ne change! Au détriment des propriétaires bailleurs comme aux locataires honnêtes.

Pas étonnant, dès lors, qu'ils y aient un cruelle manque de logements dans le BRESSUIRAIS!

Expliquer-moi pourquoi en FRANCE on défend des récidivistes? Et on enfonce les honnêtes gens?

Expliquer-moi qui va payer les travaux de remise en états du logement pour la vente, qui va nous rembourser les milliers d'euros perdus ?

Expliquer-moi comment en FRANCE, la justice et les organismes sociaux se permettent de nous « cracher ainsi dessus » en sachant le désastre financier et morale que moi une personne handicapée et son conjoint subissons et allons subir encore.

Expliquer moi en quoi des gens mauvais payeurs ont la possibilité de refuser un logement d'urgence ?

Vous attendez qu'ils fassent encore des victimes auprès d'autres bailleurs privés ? Cette lettre mesdames et messieurs est un appel à l'aide. Car là je suis à bout et je suis prêt à faire appel au tribunal européen afin de faire valoir mes droits en tant que citoyen victime du dysfonctionnement chroniques des services de l'état Français. Il est clair que l'état, sous les traits de la sous Préfecture se moquent bien de savoir ce qu'un Handicapé peut vivre dans une telle situation.

Vous pouvez nous soutenir en signant notre pétition